

SEANCE DU 28 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit mai, à 20 H 00, les membres du Conseil Municipal élus lors des élections municipales du 15 mars 2020 se sont réunis à la salle polyvalente sous la Présidence de Monsieur Louis FAGOT, Maire sortant suivant convocation adressée le 22 mai 2020.

1- Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur FAGOT Louis, Maire sortant qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions :

- GUILLERM Elisabeth
- EUZEN Mickaël
- LOISEL Florence
- THEPAUT Jean-Jacques
- MESSAGER Carole
- GALLOUEDEC Patrice
- MOIGNE Christelle
- GUIVARCH Denis
- ABILY Hélène
- CAM Fabien
- LAVERGNE Anaïs
- MELLOUET Frédéric
- RUEFF Laëtitia
- LE GALL Michel
- CORAND Marine

Monsieur FAGOT Louis adresse ses félicitations à l'ensemble du Conseil Municipal pour le courage qu'ils ont eu de se présenter et pour leur engagement à servir la commune.

Secrétaire de séance : CAM Fabien

2-Election du Maire

2-1 : Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (Jean-Jacques THEPAUT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré quinze conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2-2 : Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Monsieur Patrice GALLOUEDEC et Madame Carole MESSAGER

2-3 : Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	15
Nuls	0
Blancs	2
Exprimés	13
Majorité absolue	7

Candidat	Nombre de suffrages obtenus
GUILLERM Elisabeth	13

Madame GUILLERM Elisabeth a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

3-ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Madame GUILLERM Elisabeth élue Maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

3-1 : Nombre d'adjoints

Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum de quatre adjoints (30 % effectif légal du CM). Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la Commune disposait à ce jour de trois adjoints. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a **fixé à TROIS le nombre des adjoints au Maire de la Commune** (15 voix pour).

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue.

3-2 : Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Une liste de candidat a été déposée

Liste des adjoints	- EUZEN Mickaël - LOISEL Florence - THEPAUT Jean-Jacques
--------------------	--

3-3 : Premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	15
Nuls	0
Blancs	0
Exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont été proclamés **adjoints** et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste déposée :

- **EUZEN Mickaël**
- **LOISEL Florence**
- **THEPAUT Jean-Jacques**

Madame le Maire fait ensuite lecture de la charte de l' élu local aux membres du conseil.

Avant de clore cette séance du Conseil Municipal, Madame le Maire informe le Conseil de la prochaine réunion afin de déterminer les commissions communales et intercommunales le jeudi 04 juin à 20h. Le lieu de la séance sera précisé en fonction de l'évolution des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20H45.

GUILLERM Elisabeth	EUZEN Mickaël	LOISEL Florence	THEPAUT Jean-Jacques	GUIVARCH Denis
GALLOUEDEC Patrice	MELLOUET Frédéric	MOIGNE Christelle	RUEFF Laëtitia	ABILY Hélène
LAVERGNE Anaïs	MESSAGER Carole	CAM Fabien	LE GALL Michel	CORAND Marine